

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 5 mai 2021**

Communication n° 15/05.2021

Objet: extinction de l'éclairage public

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Fête de la Nature célèbre son 10^e anniversaire en 2021. En partenariat avec «La nuit est belle!» elle propose d'éteindre l'éclairage public le 21 mai prochain, soirée de lancement de cette édition anniversaire, ce que la Municipalité a accepté. Elle a, par ailleurs, adressé un courrier aux entreprises sises sur le territoire afin de les inciter à éteindre les lumières de leurs bâtiments et/ou de leur enseigne.

Outre une certaine économie due à l'extinction, cette action est aussi favorable à la biodiversité. Elle influence l'environnement et plus particulièrement la faune, même temporairement. De nombreuses espèces bénéficient de la réduction de l'éclairage public. Ce faisant, c'est une mesure concrète et importante de protection de la nature. Par ailleurs, si le ciel est dégagé, chacun pourra admirer la voûte céleste.

La Municipalité

Saint-Prex, le 5 mai 2021/CM – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83